

PRÉPARATION DES TECHNICIENS À L'AGRÉMENT SOC CÉRÉALES

**ÊTRE CAPABLE D'ASSURER L'INSPECTION DES PARCELLES ET DE PRENDRE UNE
DÉCISION SUR LEUR CONFORMITÉ**

Durée : 3 + 3 jours

Prix : 1re partie 1 050 € HT/personne + 2e partie 1 050 € HT/personne

1re partie : A9501

Date : du 12 au 14 mars 2019

Lieu : GNIS 137 Rue des Fusillés, 59493 Villeneuve-d'Ascq

Horaires (à titre indicatif, susceptibles d'être modifiés) : le 1er jour : 09h00 – le 3ème jour : 16h30

Accueil : à partir de 8h45

Conseils pratiques : aucun

Responsable du stage : Christophe WATREMEZ

Contact : 03 20 61 28 60 - christophe.watremez@gnis.fr

Ou A9501 A

Date : du 26 au 28 mars 2019

Lieu : GNIS 29 rue Georges Morel 49071 Beaucouzé

Horaires (à titre indicatif, susceptibles d'être modifiés) : le 1er jour : 09h30 – le 3ème jour : 16h30

Accueil : à partir de 8h45

Conseils pratiques : aucun

Responsable du stage : Patrick MAILLE

Contact : 02 41 72 18 55 - patrick.maille@gnis.fr

2e partie : A9501 B

Date : du 21 après-midi au 24 mai matin 2019

Lieu : Lycée Agricole de la Raque Lasbordes à Castelnaudary (11) le mardi après-midi et le mercredi.

Saverdun (09) le jeudi et vendredi matin

Horaires (à titre indicatif, susceptibles d'être modifiés) : le 1er jour : 14h00 – le 3ème jour : 12h00

Accueil : à partir de 13h45

Conseils pratiques : vêtement adapté selon la météo

Responsable du stage : Sylvie CALMETTES

Contact : 05 61 26 72 78 - sylvie.calmettes@gnis.fr

Intervenant : Experts GNIS-SOC

OBJECTIFS :

- › Connaître l'organisation du contrôle et de la certification
- › Connaître le rôle et les missions du Technicien Agréé
- › Maîtriser les caractères distinctifs des variétés
- › Maîtriser la méthodologie des inspections de parcelles
- › Apprendre à utiliser les documents (fiche d'inspection, avis d'inspection, FISEM...)

PUBLIC CONCERNÉ :

- › Techniciens d'établissements producteurs en demande d'agrément

PRÉREQUIS :

› Aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- › **Première partie** : Exposés/discussions et travail pratique sur bottillons d'épis secs en salle
- › **Deuxième partie** : Travail essentiellement pratique sur le terrain
- › Remise gratuite du document d'identification des variétés de céréales (valeur 100 €)

ÉVALUATION ET SUIVI :

- › Questionnaire de satisfaction
- › Examen indépendant théorique et pratique : qualification SOC

PROGRAMME :**PREMIÈRE PARTIE (3 jours) :****› Organisation du contrôle et de la certification****› L'inspection des parcelles de céréales**

Rôles et missions du technicien agréé

Visites et inspections des parcelles

Les comptages

Inspections en cultures et décisions de conformité

La fiche d'inspection, l'avis d'inspection et apprendre à saisir sur outil informatique

› Étude des caractères distinctifs des variétés observables sur épis secs pour les différentes espèces**DEUXIÈME PARTIE (3 jours) :****› Étude des caractères distinctifs des variétés observables en végétation pour les différentes espèces****› Entraînement sur mini-parcelles à l'identification variétale et au repérage des mélanges****› Apprentissage pratique des comptages****› Réalisation d'inspections en grandes parcelles et rédaction de la fiche d'inspection****› Épreuve de qualification**